

**DEMANDE D'ACCORD DE PRINCIPE AU SUJET DE LA SUBVENTION DE L'ETAT POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL AGRICOLE
OU DU MATERIEL D'ELEVAGE¹**

L'accord de principe ne sera définitif qu'après présentation des pièces justificatives nécessaires lors de la demande de subvention et vérification de la conformité de ces pièces par l'Administration

JE SOUSSIGNE :

Nom et prénom :
CIN n° :
Raison sociale :
CT/CDA/CMV :
Adresse complète de l'exploitation agricole :
Douar :
Commune Rurale :
Cercle :
Province :
Adresse de correspondance :

ATTESTE SUR L'HONNEUR L'EXACTITUDE DES INFORMATIONS SUIVANTES :

1. Caractéristiques de l'exploitation :

Superficie totale de l'exploitation :

■ Irrigué : Ha ■ Bour : Ha ■ Superficie plantée : Ha

Statut de la terre :

■ Melk : Ha ■ Collectif : Ha ■ Réforme agraire : Ha ■ Autre: Ha

Mode de faire valoir :

■ Direct : Ha ■ Indirect : Ha

Effectif du cheptel :

■ Bovins : Têtes ■ Ovins : Têtes ■ Caprins : Têtes

2. Déclare avoir bénéficié depuis le 4 mars 2010 des aides de l'Etat pour l'acquisition du matériel suivant :

Type de matériel :			
Nombre d'unités :	unités	unités	unités
Date d'octroi de la subvention :			
Montant de la subvention en Dhs :			

3. Déclare être en possession de (nombre) tracteurs à la date de la présente demande ²

DEMANDE PAR LA PRESENTE UN ACCORD DE PRINCIPE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL CI-APRES :

Type de matériel :			
Nombre d'unités :	unités	unités	unités

DANS LE CADRE DU REGIME :

Hors agrégation	Projet d'agrégation ☐
☐	N° projet : Filière : Agrégateur :

M'ENGAGE A RESPECTER LES CONDITIONS SUIVANTES :

- Je m'engage à présenter, lors de la demande de subvention et selon la procédure en vigueur, les documents justifiant les informations fournies dans la présente demande d'accord de principe.
- J'assume entièrement toute la responsabilité découlant de cet accord de principe en cas de (i) non justification totale ou partielle des informations fournies dans la présente demande, ou de (ii) rejet des pièces justificatives par l'administration, ou de (iii) non-conformité du matériel acquis suite à cet accord de principe, aux normes techniques mises en place par le Ministère de l'Agriculture.

Signature légalisée du demandeur

¹ Demande à établir en deux exemplaires

² A renseigner uniquement pour le cas du matériel tracté

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Accord de principe de l'administration		n°/....., le :.....	
Type de matériel :			
FAVORABLE dans la limite de :	unités	unités	unités
DEFAVORABLE :			

VISA DU RESPONSABLE DU GUICHET UNIQUE

APPROUVE PAR LE DIRECTEUR OU SON REPRESENTANT